



Pièces à fournir changement de statut

Par **CURUPIRA**, le **25/06/2011** à **13:42**

Bonjour,

Je suis Brésilien, je vis à Paris depuis un an avec un visa "visiteur". Je suis pacsé avec un Français. A ce point, je besoin de faire le renouvellement de mon visa et je voudrais changer le status pour "vie privé familiale". Vous savez, [s]avec précision[/s], quelle sont les pièces à fournir pour un changement de statut?

Merci beaucoup.

Par **mimi493**, le **25/06/2011** à **14:51**

Les preuves de vie commune depuis au moins un an.

- bail aux deux noms
- factures aux deux noms
- même domiciliation bancaire ou compte-joint
- déclaration d'impôts, TH
- TOUT ce qui peut prouver la réalité du couple et la vie commune (des billets de train ou d'avion prouvant que vous êtes partis en vacances ensemble, des photos datées par développement professionnel, des attestations etc)

Il n'y a donc pas de listes prédéfinies. Le PACS est un élément d'appréciation mais ne donne pas un droit au séjour

Par **CURUPIRA**, le **25/06/2011** à **15:15**

Merci beaucoup, mimi493, pour ta response.